

Les subsides

Pourquoi laisser les agriculteurs abandonner la terre? Pourquoi certains agriculteurs de l'Alberta se mettent-ils à faire de l'exploitation minière sur leurs terres? Je ne crois pas que les faits soient contestés. Personne ne conteste la crise aiguë que nous traversons.

Pourquoi allons-nous ne pas approuver les mesures qui peuvent apporter un peu d'espoir, de confiance, que le député de Qu'Appelle—Moose Mountain (M. Hamilton) a préconisées? Nous admettons que cela coûtera de l'argent. A l'instar de mon collègue, le député d'Algoma (M. Foster) nous nous sommes réjouis lorsque le gouvernement a annoncé le programme de 1 milliard de dollars. C'était un bon départ. Les associations d'agriculteurs ont dit que c'était insuffisant, mais que cela aidait un peu. Ça, c'était l'an dernier. Nous parlons de ce qui se passera l'an prochain. Nous arrivons à la fin de mars et nous parlons des agriculteurs qui font leur plans. Ils ont besoin de savoir s'ils vont continuer à exploiter, quelles récoltes semer et s'ils seront encore solvables dans trois ou quatre mois.

M. Wise: Ils s'y connaissent mieux que vous, Lloyd.

M. Axworthy: Je l'admets, mais je dois dire au ministre que je pense qu'ils s'y connaissent mieux que lui aussi.

M. Wise: Je n'ai pas d'objection à cela.

M. Axworthy: Je les ai écoutés, madame la Présidente. Au cours des deux derniers mois j'ai parcouru la campagne et parlé aux gens du secteur agricole dans l'ouest du Canada. C'est aussi pour cela que j'étais dans le sud-ouest de l'Ontario en fin de semaine dernière. Ils m'ont demandé de faire valoir leur point de vue. Ils m'ont dit avoir besoin d'aide et tout de suite.

M. Wise: Ils vont l'avoir.

M. Axworthy: Ils ont besoin d'en être assurés maintenant.

M. Wise: Ils peuvent en être assurés.

M. Axworthy: C'est tout ce que demande cette résolution. Elle ne demande pas au ministre de l'Agriculture de dire combien, ni de préciser si ce sera à l'acre, à la production, etc. Elle demande simplement un engagement maintenant . . .

M. Wise: L'engagement a été pris.

M. Axworthy: . . . plutôt que des dérobades.

M. Wise: L'engagement a été pris.

M. Axworthy: L'engagement n'a pas été pris.

M. Wise: Si.

M. Axworthy: Il n'est pas public.

M. Wise: Si, il l'est.

M. Axworthy: Dans ce cas, c'est le secret le mieux gardé au Canada. Les agriculteurs ne le savent certainement pas. Personne ne le sait. Peut-être que le ministre de l'Agriculture (M. Wise) et ses collègues le savent. Dans ce cas, qu'ils le disent.

M. Wise: On ne peut le dire maintenant.

M. Axworthy: Si l'engagement a déjà été pris, tout va bien. Le ministre de l'Agriculture pourra alors se lever dans deux ou trois minutes pour voter en faveur de la motion. C'est aussi simple que cela. Il n'a rien de plus à faire. Il n'a qu'à se lever et à voter pour la motion. Il n'y aura alors ni erreur ni confusion, nous pourrions dire que la Chambre a bien fait son travail. Cela donnera un peu d'espoir aux agriculteurs, car nous aurons prouvé que le Parlement du Canada peut agir quand c'est nécessaire, que tous les partis peuvent s'unir pour prendre les mesures qu'il faut.

Si le ministre de l'Agriculture et ses collègues soutiennent que l'engagement a été pris et que les assurances ont été données, alors je leur demande de voter en faveur de la motion.

M. Wise: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Nous avons abordé diverses questions aujourd'hui qui ont retardé cet intéressant débat. Pourriez-vous demander le consentement de la Chambre pour que, malgré l'heure, le député de Crowfoot (M. Malone) ait la possibilité de poser une ou deux questions?

M. Gauthier: Non.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Y a-t-il consentement unanime sur la proposition du ministre?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. Wise: Juste une seule question?

M. Gauthier: Non.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Il n'y a pas consentement unanime.

[Français]

À l'ordre! Comme il est 18 h 05, il est de mon devoir, conformément à l'article 82(9) du Règlement, d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire afin de disposer du travail des subsides. En conséquence, la question est la suivante:

M. Maurice Foster (Algoma) propose:

Que la Chambre, reconnaissant la gravité de la situation des agriculteurs canadiens qui résulte de la faiblesse record des prix mondiaux des céréales et autres denrées, demande au gouvernement de s'engager maintenant envers les agriculteurs

a) à s'assurer que les revenus qu'ils tireront des céréales au cours de la nouvelle campagne agricole seront au moins égaux à ceux des revenus de la campagne agricole 1986-1987;

b) à maintenir le gel actuel sur les taux de transport des céréales exigés des agriculteurs;